



## Augmentation du nombres de personnes dans le foyer

Par **saxou**, le **29/03/2009** à **22:35**

bonsoir,

j'habite depuis deux mois dans une maison que je loue seule avec mes deux enfants. seulement mon ami qui a lui aussi deux enfants et moi voudrions maintenant habiter ensemble.

nous envisageons qu'il vienne habiter dans la maison que je loue... d'où mes questions:

- a t-on le droit de faire celà?
- le propriétaire peut-il refuser, étant donné que le nombre d'habitants va passer de trois à six?
- faut-il avertir le propriétaire? ( je comptais le faire mais ma question va plutôt dans le sens, doit -on légalement le faire?)
- faut il resigner un bail? ( mon ami souhaiterais que son nom apparaisse sur le bail, peut on simplement le rajouter ou faut il en rafaire un nouveau?)
- le propriétaire peut-il augmenter le loyer? ( les charges augmenteront surement puisque le nombre de personne change ça je le sais, mais peut il en profiter pour augmenter le loyer?)

merci de vos réponses éventuelles

Par **saxou**, le **02/04/2009** à **09:07**

je remonte ma question car j'ai peur qu'elle tombe aux oubliettes et j'aimerais vraiment savoir...

merci